

# Le transport à la demande TER

## Aux gares de Carantilly-Marigny, Cérences, Ecouché, Nonant le Pin, Le Merlerault, Rai-Aube et Chef-du-Pont-Ste-Mère :

- Un service de transport à la demande par taxi TER est mis en place à ces arrêts qui ne sont plus desservis par certains trains. Les arrêts concernés par ce service sont repérables par la désignation **TAD** figurant dans les fiches horaires TER des lignes concernées.

Un taxi TER vous achemine de la gare de votre domicile vers la gare desservie la plus proche pour assurer les correspondances en train. Inversement pour le retour.

Gare de domicile	Gare de rattachement (selon le sens de circulation du train en correspondance)
• Carantilly-Marigny	• Saint-Lô
• Cérences	• Coutances • Folligny
• Ecouché	• Argentan
• Nonant-le-Pin • Le Merlerault	• Ste-Gauburge • Surdon
• Rai-Aube	• L'Aigle • Ste-Gauburge
• Chef-du-Pont Ste-Mère	• Valognes • Carentan

## Aux arrêts routiers de Vire\*, Vire Centre, Mesnil-Clinchamps, St Sever\*, St Sever Centre, St Aubin, Villedieu\*, Villedieu Centre, Folligny\*, St Planchers et Granville\* :

- Un service de transport à la demande par taxi TER est mis en place à ces arrêts qui ne sont plus desservis par autocar TER. Les horaires de passage sont donnés, à titre indicatif, en rouge dans la fiche horaire TER de la ligne Granville-Paris

\* Gare SNCF

Le service de transport à la demande TER développé par la Région Basse-Normandie et la SNCF constitue une des composantes de l'offre TER.

### Comment faire pour utiliser un taxi TER ?

Il vous suffit de téléphoner et de réserver votre taxi TER au plus tard la veille de votre départ avant 18h. Les réservations sont possibles de 7h à 18h du lundi au vendredi sauf jours fériés.

### Combien ça coûte ?

- Vous possédez déjà votre billet SNCF : ce service ne vous sera pas facturé.

- Vous ne possédez pas de billet SNCF : ce service vous sera facturé au tarif SNCF et sera à régler directement au chauffeur de taxi.

Réservation :

